
BAPE-16.2

Référence:

16. L'aspect visuel

Demande ou Question:

16.2 La durée de la nuisance visuelle du passage des méthaniers près des rives est estimée égale au temps mis par le méthanier pour passer devant l'observateur et elle est estimée de façon optimiste à 15 minutes (tableau 5.2.8. de l'Addenda sur le transport maritime). Pensez-vous que l'émission d'une impulsion désagréable (son ou image) pendant une durée de 5 secondes produit un stress du récepteur de 5 secondes ?

16.2.1. Pensez-vous que si le stress d'une impulsion (son ou image désagréable) est de 15 minutes, le stress d'un ensemble de la même impulsion arrivant plus ou moins régulièrement pendant 40 ans (durée de la phase d'exploitation) sera égal au nombre d'impulsion multiplié par 15 minutes, sachant que le récepteur (homme ou animal) attendra la prochaine impulsion désagréable ?

Réponse:

Tel que mentionné à la section 7.5.8.2 de l'ÉIE, « *du point de vue de la qualité de vie, il n'existe pas de « seuil » social ni culturel permettant de mesurer les impacts. Les changements sociaux, économiques, culturels et politiques ne sont pas de type statique, mais bien dynamique. Comme l'a exposé le BAPE (1986), la réaction des gens aux changements sera déterminée par des valeurs personnelles et les réactions aux mêmes changements varieront d'une personne à l'autre.* »

La méthode employée pour évaluer les impacts est décrite dans le chapitre 3 de l'Addenda sur le transport maritime. Dans tous les cas, nous avons considéré la durée et la fréquence des impacts. Ainsi, dans le tableau 5.2-8, pour le récepteur A-5, la durée est de 15 minutes de façon intermittente pendant 40 ans et la fréquence est d'un événement par 6 jours.

Veillez vous référer à la réponse à la question BAPE-4.6 relativement à la méthode utilisée pour estimer la durée des événements sonores engendrés par le passage des méthaniers et des remorqueurs.